

## COVID 19 - HOTLINE ICP – POUR CLIENTS AFFILIES

En cette période de pandémie, ICP a décidé d'ouvrir et d'adapter ses prestations d'écoute et de soutien par vidéo-entretien ou téléphone **pour ses affiliés**.

En effet, certains employés, confinés chez eux, parce que déclarés à risque **OU** ayant un proche malade ou hospitalisé, ont un niveau d'anxiété élevé et peinent à contacter leurs ressources habituelles.

Ils ont besoin de déposer leurs angoisses mais n'osent pas appeler un proche ou un collègue, par souci de l'envahir avec leur peur, ou par souci de passer pour « quelqu'un qui perd ses moyens ». ICP propose d'être un interlocuteur spécialisé, qui peut soutenir, aider à prendre du recul, à recontacter ses ressources internes et externes, informer, donner des conseils.

**Langues :** ICP répond en français, italien, allemand, anglais, espagnol, portugais, polonais, slovaque et tchèque.

### Conditions :

Cette hotline est d'ores et déjà opérationnelle ; toutefois, pour que cela fonctionne au mieux, ICP a besoin :

- Que vous diffusiez l'information sur cette **hotline « psychologique » en aval des numéros d'urgence cantonaux et fédéraux qui sont prioritaires** (nous ne répondons pas aux questions somatiques)
  - 0800 316 800– (08h00-20h00) - hotline (VD)
  - 058 463 00 00 – OFSP (24H/7j)
- Que la marche à suivre ci-dessous soit clairement mentionnée
- Que vous fassiez parvenir à ICP ([contact@i-c-p.ch](mailto:contact@i-c-p.ch)) un exemplaire de la communication transmise aux collaborateurs

### Marche à suivre : via SMS !

La ligne est accessible **via SMS de 7h à 19h - 7j/7 – we 9h à 19h**

Le collaborateur, la collaboratrice **envoie un sms comprenant :**

1. nom de l'entreprise/organisation
2. coordonnées
3. bref message
4. langue souhaitée si non francophone
5. par téléphone ou vidéo-entretien (optionnel) si pas mentionné, l'appel se fera par téléphone

Il est rappelé **dans l'heure qui suit** (dans les 3 heures le week-end). La confidentialité est garantie.

### Au niveau budgétaire :

- L'accès à cette ligne téléphonique est inclus dans l'affiliation ICP et ICP SAFE , le premier 1/4 d'heure de conversation également.
- Si l'appel dépasse le 1/4 d'heure, il est alors facturé à CHF 54.-/15 min. (Facturé au quart d'heure entamé).
- Vous pouvez fixer un nombre d'heures « plafond » sur deux semaines ou 1 mois (par ex: 10 heures d'écoute sur 15 jours).
- Nous vous tenons informés dès que le nombre d'heures s'approche de ce « plafond ».
- Nous vous tenons également au courant régulièrement pour voir si cette mesure est adaptée ou non.

En espérant que cette proposition puisse répondre à vos besoins en cette période critique, merci de nous confirmer via mail [contact@i-c-p.ch](mailto:contact@i-c-p.ch) ou par téléphone 0763186789 votre intérêt.

## COVID 19 - HOTLINE ICP – POUR CLIENTS NON AFFILIES

### ENTREPRISE OU SERVICES PUBLICS-FONDATIONS-ASSOCIATIONS

Au vu du contexte hors normes et sans précédent que provoque la pandémie et des besoins singuliers auxquels les PME et autres organisations doivent faire face, ICP se propose de faciliter l'accès à la **hotline telle que décrite ci-dessus** moyennant les conditions budgétaires suivantes :

- Entreprise/organisation 1001 employés et + CHF 300.-/j
  - Entreprise/organisation 501 à 1000 CHF 200.-/j
  - Entreprise/organisation 100 et 500 CHF 100.-/j
  - Entreprise/organisation moins de 100 employés CHF 50.-/j
- 
- Si l'appel dépasse le 1/4 d'heure, il est alors facturé à CHF 54.-/15 min. (Facturé au quart d'heure entamé).
  - Vous pouvez fixer un nombre d'heures « plafond » sur deux semaines ou 1 mois (par ex: 10 heures d'écoute sur 15 jours).
  - Nous vous tenons informés dès que le nombre d'heures s'approche de ce « plafond ».
  - Nous vous tenons également au courant régulièrement pour voir si cette mesure est adaptée ou non.

En espérant que cette proposition puisse répondre à vos besoins en cette période critique, merci de nous confirmer via mail [contact@i-c-p.ch](mailto:contact@i-c-p.ch) ou par téléphone 0763186789 votre intérêt.